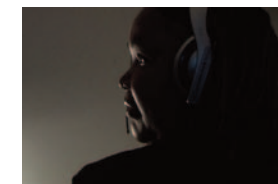




Canal Marches présente

UNIVERSITÉ POPULAIRE AUDIOVISUELLE



UPOPA

Île-de-France

Programme 2011 - 2012

Un projet de Canal Marches
Avec le soutien de la Région Île-de-France Mission
Démocratie régionale, et de la Ville de Paris,
Mission cinéma

upopa@canalmarches.org

L'année 2011 – 2012 est la troisième année de réalisation du projet de l'Université Populaire Audiovisuelle.

Comme pour les années précédentes, ce sera en premier lieu une action de formation d'acteurs associatifs des quartiers populaires d'Île-de-France pour qu'ils s'approprient l'expression audiovisuelle et ses outils et ouvrent ainsi des fenêtres d'expression aux habitant-e-s des quartiers.

Les réalisatrices et réalisateurs de Canal Marches transmettent leurs compétences techniques et artistiques, échangent sur leurs expériences, pour qu'à leur tour, les organisations de terrain introduisent l'audiovisuel dans leurs pratiques, dans leurs projets.

Ce projet s'adressant donc précisément aux associations des quartiers populaires d'Île-de-France, le programme de l'UPOPA III prend en compte les pratiques associatives et s'adapte à leur rythme.

C'est pourquoi nous proposons pour l'année 2011 - 2012 une dimension décentralisée : Canal Marches ira à la rencontre des acteurs associatifs, sur leurs territoires, dans la plupart des départements d'Île-de-France pour inviter ces acteurs à participer à une action d'éducation populaire et d'expression des habitant-e-s.

www.upopa.org Le site de l'Upopa présente les films réalisés par des associations d'Île-de-France au cours des deux premières années de l'Upopa, ainsi que des fiches pédagogiques, la restitution de conférences, et des informations régulières sur les activités de l'Université populaire audiovisuelle.

www.canalmarches.org Le site officiel de Canal Marches

www.paroles-et-memoires.org Un site de Canal Marches présentant de nombreuses vidéos en ligne réalisées avec des habitant-e-s des quartiers populaires.



 Île-de-France

 MAIRIE DE PARIS

UNIVERSITÉ POPULAIRE AUDIOVISUELLE **UPOPA**

programme 2011 - 2012

« 100 messages d'habitant-e-s des quartiers populaires »

I – Des Universités populaires audiovisuelles décentralisées, organisées dans les quartiers populaires d'Île-de-France

De Septembre 2011 au printemps 2012 :

Une action d'initiation et de réalisation vidéo proposée aux associations, centres sociaux, MJC, antennes jeunes. Des animateurs – réalisateurs interviennent de 3 à 5 jours pour former les acteurs d'un quartier et les aider dans une première réalisation : des « messages vidéo d'habitant-e-s », coups de gueule, coups de cœur, témoignages, rêves, poésies, chants, propositions...

Plus de détails pages suivantes

II – Un magazine vidéo en ligne : « 100 messages d'habitant-e-s des quartiers populaires »

À partir de novembre 2011

Chaque mois, le magazine vidéo présente entre 5 et 20 messages d'habitant-e-s (vidéos réalisées dans les quartiers). www.upopa.org

III – Un accompagnement à la réalisation d'un court film vidéo

Printemps 2012

L'Upopa proposera, aux personnes particulièrement intéressées et motivées, l'inscription à un module d'approfondissement organisé au printemps 2012. Cet atelier comprendra des aspects théoriques et une mise en pratique, avec un accompagnement à la réalisation d'un court film documentaire.

Le programme de cette action sera publié au cours du 4e trimestre 2011 sur le site www.upopa.org.

IV - Projections / débats / installation vidéo : les Troisièmes Rencontres de l'Université Populaire Audiovisuelle

Printemps 2012

Une restitution de grande ampleur sera organisée sur une semaine :

- Présentation d'une installation vidéo «Cent messages des quartiers populaires ».
- Projection de l'ensemble des vidéos réalisées aux cours des trois années du projet.
- Proposition d'un espace d'Université Populaire Audiovisuelle ouvert à tous les publics. Au programme : échanges d'expériences, débats, conférences publiques animées par des professionnelles de l'audiovisuel sur la préparation, le tournage, le montage, la diffusion, l'analyse de films...
- Rencontre avec des acteurs internationaux de la réalisation et de l'éducation audiovisuelle dans les quartiers.

V – L'outil Internet

Le site Internet www.upopa.org se propose comme un pôle « Ressources » alimenté régulièrement par de nouveaux apports pédagogiques.

Le site régional www.projets-citoyens.fr sera durant toute la durée du cycle un outil privilégié de communication et d'expression, avec une information régulière sur les activités tant communes que décentralisées.

Des Universités populaires audiovisuelles décentralisées, organisées dans les quartiers populaires d'Île-de-France

De Septembre 2011 au printemps 2012

« 100 messages d'habitant-e-s des quartiers populaires »

L'UPOPA 2011 proposera aux associations, aux centres sociaux partenaires, de se former à la vidéo à travers des réalisations audiovisuelles citoyennes donnant la parole aux populations des quartiers.

Par ces ateliers organisés dans les quartiers, l'équipe de Canal Marches formera à la vidéo des animateurs de terrain et les aidera à filmer des messages d'habitant-e-s.

Ces vidéos seront restituées aux publics localement, et sur un magazine vidéo en ligne mis à jour tous les mois.

Au printemps 2012 elles seront rassemblées tout ou partie et intégrées dans une installation vidéo « géante » présentée dans le cadre des Rencontres de l'Upopa, reprenant coups de gueule et coups de joie, critiques, élans, rêves, témoignages, propositions des d'habitant-e-s et des associations des quartiers populaires.

Les interventions sont à co-élaborer et co-organiser. Ce qui suit est une simple proposition de trame, à adapter pour chaque action locale.

I – Des actions décentralisées

Nous proposons que des associations se regroupent lo-

I – Des actions décentralisées

Nous proposons que des associations se regroupent localement, le lieu de la formation étant à décider d'un commun accord.

Les associations concernées agissent dans les quartiers populaires, avec les habitant-e-s.

Le regroupement se fait dans un esprit d'entraide et de mutualisation des moyens : prêts mutuels de matériels (caméras ; ordinateurs capables de faire du montage...), ainsi que la mise en commun des efforts au moment des tournages.

Une convention sur le déroulement de la formation et le devenir des films sera établie entre les associations engagées dans chaque action décentralisée et l'association Canal Marches, organisatrice de l'Upopa.

La participation aux frais de formation s'élève à 100 € par participant-e-s (participation prise en charge par les associations et non par les individus).

II – Les participant-e-s

Les participant-e-s s'engagent à suivre toute l'action. Elles sont proposé-e-s par leurs associations, qui prennent les frais à leur charge.

Les participant-e-s s'engagent à poursuivre une pratique audiovisuelle avec leur association après la formation.

Pour des raisons d'efficacité, le nombre de participant-e-s est limité à huit personnes maximum par formation.

Chaque association ne peut donc proposer qu'un nombre limité de participant-e-s. Dans un esprit d'éducation populaire, les personnes présentes à la formation se feront donc les relais de cette compétence dans leur structure.

Aucune connaissance a priori n'est requise. Mais la présence, dans le groupe, d'au moins une personne familiarisée avec l'informatique est souhaitable.

III – Valoriser le matériel local

Le but est qu'il y ait la possibilité de réaliser des films - du tournage au montage et à la mise en ligne- avec, dans la mesure du possible, le matériel à disposition localement.

Cette volonté implique un travail en amont entre les acteurs associatifs et les animateurs de l'Upopa pour estimer les moyens existants et leurs compatibilités (formats vidéo; processeurs des PC ou des Mac etc...).

Il faut savoir qu'une des difficultés rencontrées par les associations réside dans l'incompatibilité entre les formats vidéo des caméras et les capacités des ordinateurs pour

gérer convenablement les vidéos tournées, et donc pour faire un montage.

Dans le cas où une mutualisation d'outil ne serait pas possible, Canal Marches pourra mettre du matériel vidéo à disposition le temps de l'initiation.

IV – Une pédagogie active

La formation ne néglige pas certains aspects théoriques nécessaires à l'appréhension du langage audiovisuel, mais les exercices pratiques sont au cœur de la formation : « comprendre, en faisant ».

Chaque participant-e s'exerce et réalise lui-même les différentes étapes de réalisation (tournage; numérisation; montage; mise en ligne...), les formateurs de Canal Marches intervenant comme conseils.

V – Le contenu de la formation et des réalisations

Les vidéos réalisées au cours de l'action sont simples, afin que chacun-e aille au bout d'une (petite) réalisation en faisant lui/elle-même toutes les étapes.

Il s'agit d'apprendre aux associations à installer une « cabine vidéo d'expression », avec l'inclusion, au montage, d'images (photos ou plan de coupe).

Cette cabine peut être ouverte à des formes différentes d'expression (pas seulement "coups de gueule" ou témoignages, mais aussi lectures de poèmes; chants; monologues ou dialogues fictionnés etc...)

Le but de la formation est que, par la suite, les associations soient elles-mêmes en mesure de donner la parole aux habitant-e-s, de réaliser des témoignages vidéos, des petits films, en toute autonomie.

Cette formation ne prétend pas tout aborder. Il s'agit d'une découverte / initiation. Une seconde formation sera proposée aux plus motivés. Elle sera organisée au printemps 2012, et ouverte en priorité aux participant-e-s des actions décentralisées.

VI – Le déroulé : un module "en cinq actes"

La formation et la réalisation audiovisuelle qui l'accompagne occupent cinq journées. Elles peuvent être consécutives, ou bien réparties sur des WE, etc... Par souci d'efficacité, ces journées ne doivent pas être trop espacées :

Acte I : Présentation. Initiation au tournage

Acte II : Initiation au montage

Acte III : Organisation d'une cabine vidéo avec les publics des associations concernées

Acte IV : Montages

Acte V : Restitution publique

Acte I : Présentation. Initiation au tournage

Durée : une journée

Matin 10h -13h :

Présentation du projet. Echanges autour de l'outil vidéo comme moyen d'expression politique.

Tour de table des attentes des associations en matière audiovisuelle.

Présentation de toute la chaîne de réalisation : prépara-





tion ; tournage ; montage ; restitution.

Présentation et mise en place technique du dispositif "Cabine vidéo" avec des premiers exercices : participation des stagiaires, permettant une présentation des possibilités du matériel, des bases à connaître (lumière; son...), et un aperçu des rudiments d'une « grammaire » (échelle des plans ; mouvements).

Après-midi 14h -18h :

La conduite d'entretiens (comment poser de bonnes questions etc)

Exercice concret de tournage :

Une cabine vidéo avec les participant-e-s.

Acte II : Initiation au montage

Durée : une journée

Matin 10h-13h :

Présentation du logiciel de montage. Se repérer : où vont les fichiers etc...

Mises en garde techniques (problèmes de compatibilités entre les formats vidéo et les capacités des ordinateurs notamment)

Digitalisation.

Après midi 14h-18h :

Montage par chacun-e d'une intervention filmée lors de l'Acte I, avec inclusion d'un titre et d'un ou plusieurs plans de coupe (photo, document, vues extérieures...)

Export et création d'un fichier flash pour la diffusion sur internet.

Acte III : Organisation d'une cabine vidéo avec les publics des associations concernées

Durée : une journée ou une demi-journée

Les membres des différentes associations participantes invitent des membres de leurs structures et de leur environnement, des habitants-e-s, sur un espace commun, pour témoigner dans la cabine vidéo.

Les participants s'entraident pour faire les tournages.

Les participant-e-s mettent en place la cabine eux-mêmes, et font eux-mêmes les tournages. Les animateurs - réalisateurs de Canal Marches agissent en conseils et interviennent le moins possible : l'expérience concrète en autonomie fait partie intégrante de la formation.

Acte IV : Montages des vidéos tournées lors de l'action « cabine vidéo »

Durée : une journée

Les différents témoignages sont montés par les participant-e-s eux-mêmes.

Même remarque: l'équipe de Canal Marches conseille, mais ne fait jamais "à la place".

Acte V : Restitution publique

Les structures locales s'engagent à organiser une présentation publique.

Les vidéos pourront également être mises en ligne, et présentées lors des Troisième Rencontres de l'UPOPA au printemps 2012.

L'association Canal Marches

Canal Marches, 122 rue des Couronnes, 75020, Paris

contact@canalmarches.org



Canal Marches est une association créée en 1997 par des professionnel(e)s de l'audiovisuel, des chômeurs et précaires, des militant(e)s des mouvements sociaux. Buts : contribuer à l'expression, à la visibilité des "Sans voix" et de leurs luttes, et plus largement des personnes issues des milieux populaires ; valoriser leur créativité, notamment (mais pas exclusivement) par l'appropriation de l'outil vidéo.

Actions :

- **Organisation d'Ateliers d'initiation à la vidéo.**
- **Production de documentaires et d'événements culturels.**

Quelques productions de Canal Marches

Une vingtaine de films documentaires, dont

1998 : En Marche, Chronique des marches européennes contre le chômage (réalisation Patrice Spadoni). Diffusion TV : la 5, Planète, C9TV et plusieurs câbles européens.

2001 : Les Rendez-vous de Nice (réalisation Vincent Goulet).

2002 : Fernand Pelloutier et les Bourses du Travail (réalisation P. Spadoni). Dif. Zaléa TV

2003 : Le Repos du Fakir (réalisation Gilles Paté et Stéphane Argillet).

2005 : La Marche andalouse (réalisation P. Spadoni). Dif. Clermont 1ère

2006 : Jovanny et les Saumons (réalisation Thibault Dufour, Patrice Spadoni, Farid Zeroulou). Prix du Public Festival d'Argelès ; sélection Festival Silhouette, La Rochelle, Bobines sociales.

2007 : Les Garçons Ramponeau (réalisation P. Spadoni), Ange et démons (réalisation Thibault Dufour) et le coffret DVD « 10 ans de marches en Europe »

2010 : Riposte à Poissy (réalisation Sylvia Aubertin).

2011 : D'Égal à égales (réalisation Corinne Mèlis et Christophe Cordier)

Livre

- Les Sentiers de la Colère de B. Shmitt et P. Spadoni. Photos A. Dodeler et G. Vidal. Préfaces de Claire Villiers et Pierre Bourdieu (Édition l'Esprit frappeur).

Expositions / Installations vidéo

- Les Sentiers de la Colère (2000, à la Bourse du Travail de Paris).

- La Marche aux mille voix - Paroles de Sans voix : Installation Vidéo dans la grande Halle de La Villette (quinze écrans, novembre 2003) / et Villejuif, Ivry.

- Langues vivantes. Avec le Centre social Élisabeth. 8 Mars 2007

- Les Voix de Belleville. Boulevard de Belleville. Avril 2008

- Nuit Blanche 2008 : Paroles / Visages de femmes. Boulevard de Belleville

- Paroles et Mémoires des Quartiers Populaires. Avril 2009. En partenariat avec la Maison des Métallos

- La Petite fabrique de l'UPOPA. Octobre 2010. Dans le cadre de la Nuit Blanche

Sites Internet de Canal Marches :

www.paroles-et-memoires.org (Paroles et Mémoires des Quartiers Populaires)

www.canalmarches.org

www.upopa.org